



COMITE DU FOIN DE CRAU

Fiche de formation MAEC IRRIG1 et IRRIG2

1. Contexte

L'irrigation gravitaire, pratique d'irrigation traditionnelle, permet de recharger la nappe phréatique de la Crau à hauteur de 70% et donc participe à l'alimentation des communes en eau potable dans des contextes de plus en plus fréquents de sécheresse. C'est environ 300 000 habitants qui sont alimentés en eau potable grâce à la nappe phréatique de la Crau. C'est aussi l'agriculture arboricole et maraîchère de la plaine de la Crau qui irriguent par goutte à goutte ou micro aspersion qui utilisent la nappe de Crau et c'est aussi le complexe sidérurgique et pétrochimique du Grand Port Maritime de Marseille (GPMM) qui prélève de l'eau douce dans cette nappe de Crau. Or les charges de main d'œuvre engendrées par cette irrigation traditionnelle et le faible chiffre d'affaires que l'on peut retirer des prairies de Crau font que la rentabilité de cette culture séculaire est menacée d'abandon ou de transformation vers des cultures plus rentables mais beaucoup moins vertueuses pour l'environnement.

Cette pratique, par le maintien de prairies permanentes, participe également au développement de la biodiversité des zones humides comme les Marais de Meyranne, les Marais des Chanoines ou les Marais du Vigueirat. La présence de tous ces canaux contribue au maintien d'une mosaïque de milieux dont le maillage de haies et de ripisylves le long des canaux d'irrigation. Ces haies abritent des colonies d'oiseaux, dont la plus importante colonie de Rolliers d'Europe, et servent d'affuts pour ces oiseaux et de nombreux rapaces chassant dans les prairies.

Espèces et Milieux concernés

- Prairie de fauche
- Rollier d'Europe
- Chauves-souris

Menaces de conservation

- Perturbation du cycle de l'eau
- Restriction et partage de l'eau
- Pollution de l'eau avec produits phytosanitaires
- Enrichissement trop important du sol en azote

Engagements

- Respecter la fréquence et la période d'irrigation par submersion : IRRIG 1 et 2
- Respecter la limitation de fertilisation azotée minérale : IRRIG 1 et 2
- Respecter un taux de chargement min et max de la parcelle : IRRIG 2
- Ne pas détruire le couvert végétal : IRRIG 1 et 2
- Limiter la fertilisation P, K au besoin de la plante : IRRIG 1 et 2

- Pas de produits phytosanitaires : IRRIG 1 et 2

2. Objectifs de la formation

- Identifier les enjeux de la gestion de l'eau dans un contexte d'adaptation au changement climatique et pour la préservation du cycle de l'eau et des espèces et leurs habitats
- Appréhender les pratiques innovantes de l'irrigation par submersion
- Repérer l'organisation et le fonctionnement des gestionnaires de l'eau sur le territoire des Alpilles et leur complémentarité avec les techniques agricoles d'irrigation

3. Déroulé de la formation

Méthode pédagogique

Formation collective : Demi-journée de modules théoriques avec échange participants et Demi-journée : mise en pratique sur site.

Lieu :

Demi-journée en salle : Domaine du Merle
Demi-journée sur site : Territoire de la Crau

Durée : 7 h

Contenu et intervenants

- **En Salle : 4h-8h30-12h30**
 - *Tour de table – présentation des participants*
 - Présentation du PAEC Crau – CFC ou Chambagri
 - Enjeu et contexte du changement climatique - CFC ou Chambagri
 - Gouvernance de l'eau au-delà de la Crau – CFC ou FDSH 13
 - Gouvernance et système d'irrigation locaux, optimisation de la gestion de l'eau sur le linéaire du canal - *Intervenants CFC ou FDSH*
 - Modes et techniques pratiques nouvelles pour l'irrigation par submersion.
 - Martellières automatiques
 - Sonde d'irrigation
 - Nivelage des parcelles
 - Taille des Calans
 - Intérêt et limites du stockage agricole : bassines sur surplus de canaux, forages

Visite sur site : 3h - 13h30 -16h30

Echanges sur la complémentarité entre la FDSH 13 représentant les ASA – *temps de parole pour les participants pour partager leurs retours d'expérience.*